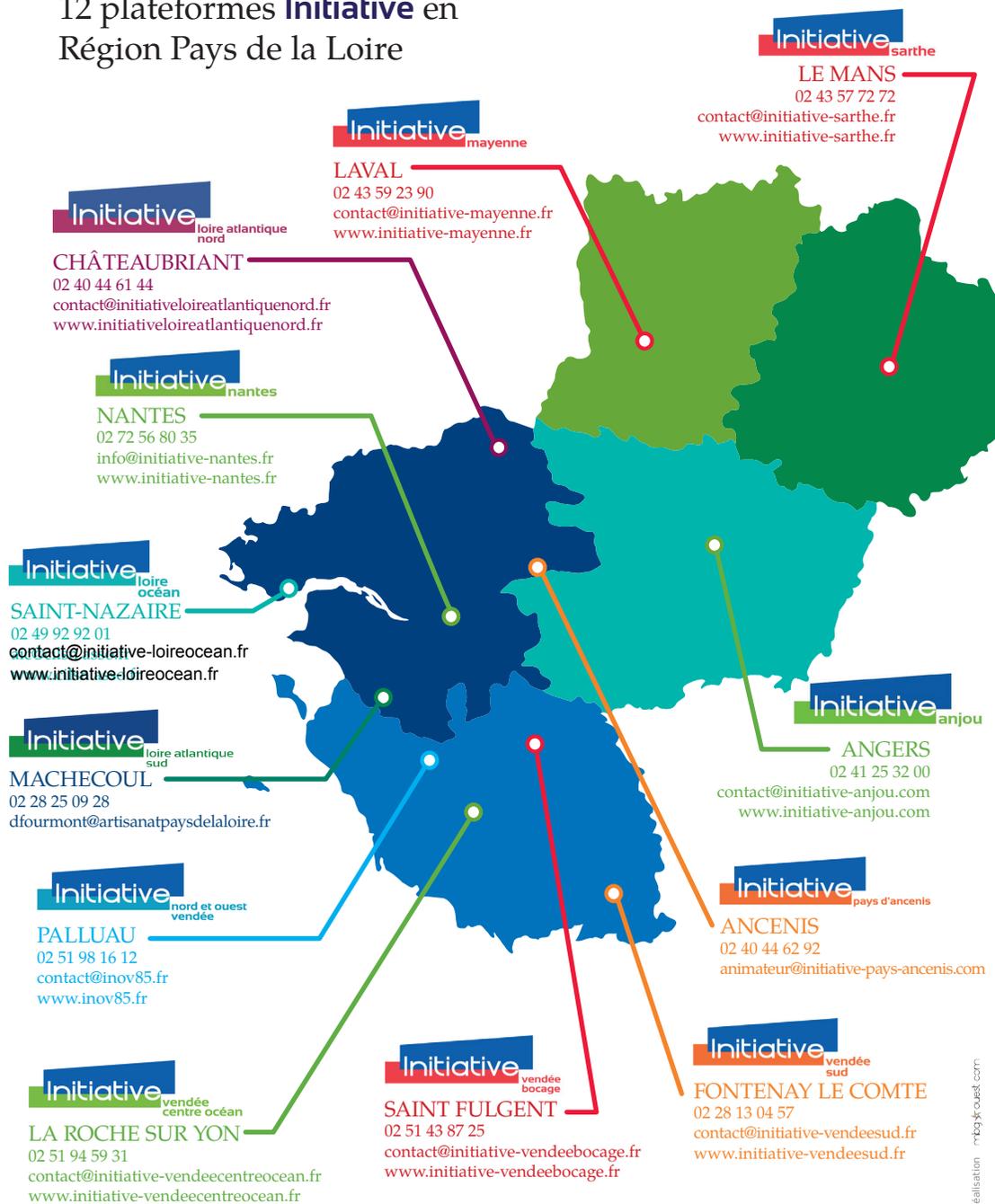


Votre accompagnement près de chez vous

12 plateformes **Initiative** en
Région Pays de la Loire



5 bonnes raisons de créer, reprendre, développer votre entreprise avec une plateforme **Initiative**



Initiative
Un réseau. Un esprit
pays de
la loire

Initiative Pays de la Loire, ce sont **12 plateformes** Initiative qui ont pour mission de vous soutenir dans la concrétisation de votre projet (création, reprise et développement de votre entreprise).

Chaque année, notre réseau régional **accompagne plus de 1 000 créateurs/repreneurs** en Région Pays de la Loire représentant :

- 9 M€ de prêts d'honneur accordés
- Plus de 65 M€ de prêts bancaires mobilisés
- Près de 3 000 emplois créés ou maintenus

Plus de 85% des entreprises qui ont bénéficié de notre appui **sont toujours en activité** trois ans après leur création.

1 Un appui global



© WAAP - Le Mans

Votre plateforme vous guide pour finaliser le montage de votre projet, vérifier sa viabilité économique et construire avec vous le plan de financement le plus adapté. Le prêt d'honneur Initiative vient consolider vos fonds propres.

Ensuite, nous restons à vos côtés durant les premières années de vie de votre entreprise et vous proposons un parrain ou une marraine.

Vous pouvez aussi accéder à d'autres dispositifs publics que nous gérons.

2 Un prêt d'honneur gratuit

Une fois votre projet finalisé, vous le défendez devant un comité de chefs d'entreprises et d'experts.

Notre prêt d'honneur (8 000 € en moyenne) est accordé sans intérêts.

Vous le remboursez en trois ans en moyenne.

Avec ce prêt, vous pouvez financer votre besoin en fonds de roulement et/ou vos investissements.

Les banques vous accordent ensuite plus facilement un prêt et tissent avec vous une relation professionnelle solide, essentielle pour l'avenir de votre entreprise.



3 Un accompagnement post-crédation

Vous bénéficiez de l'expérience d'un chef d'entreprise, d'un cadre dirigeant ou d'un sénior. Le parrain ou la marraine vous écoute attentivement, vous aide à vous poser les bonnes questions, à trouver vos propres réponses et à vous projeter dans l'avenir.

Ils vous encouragent à avoir confiance dans vos prises de décisions, vous épaulent face aux difficultés éventuelles et vous ouvre son carnet d'adresses, sans jamais s'immiscer dans la gestion de votre entreprise.



4 Un prêt d'honneur Croissance

Votre plateforme Initiative vous donne les moyens de vous développer en aidant à accroître, diversifier, moderniser votre activité ou votre organisation. Le prêt d'honneur croissance vient financer vos projets d'investissements, le lancement de nouveaux produits et services, vos embauches...

Ce prêt de 5 000€ à 15 000€ est destiné aux entreprises de 2 à 5 ans d'existence.



5 Un prêt d'honneur régional Transmission-Reprise

Vous êtes repreneur d'entreprise, vous pouvez augmenter vos fonds propres en sollicitant le fond régional « Pays de la Loire Transmission-Reprise ». Ce prêt d'honneur est accordé sans intérêts dans la limite de 40 000€ si vous êtes seul repreneur et 60 000€ si vous êtes plusieurs repreneurs associés.



Partenaires



Soutenus par



Initiative Pays de La Loire
Maison de la Création et Transmission d'Entreprises
8 rue Bisson, 44100 NANTES
02 72 56 80 95 - www.initiative-paysdelaloire.fr

MEMBRE DE

